



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT VITI-VINICOLE EN ALSACE

*La recherche & développement
au sein des organismes professionnels viti-vinicoles
s'est organisée autour de deux structures de coordination.*

COMMISSION TECHNIQUE DU CIVA

Elle regroupe des représentants des différentes familles professionnelles et des techniciens.

Elle a pour rôle de :

- ◆ conseiller la filière sur les orientations techniques
- ◆ recenser les besoins techniques de la région
- ◆ définir les programmes techniques prioritaires
- ◆ coordonner les moyens mis en oeuvre dans la région.



Maison des vins - Photo CIVA

GROUPE DE COORDINATION TECHNIQUE

Il réunit les techniciens des organismes professionnels. Il a pour mission d'élaborer les programmes définis par la commission technique, en particulier :

- ◆ les données annuelles de gestion du millésime (contrôle de maturité, prévisions de récolte...)
- ◆ l'acquisition de références techniques régionales par la mise en place d'expérimentations communes.

Membres du groupe :

- IFV et CIVA
- Chambres d'Agriculture
- AVA-ODG
- INAO
- Lycée Agricole (Domaine)
- Fredon
- ARAA
- Opaba
- INRA (Domaine)



Photos CIVA - Zvardon

Le lien avec les organismes publics de recherche fondamentale de la région est assuré au sein de l'association ALSACE-VITAE.



www.vignevin.com / www.vinsalsace.com